

## Objectifs

- Maîtriser les particularités de l'expertise en bâtiment
- Connaître les règles à respecter dans l'expertise en bâtiment
- Eviter les pièges de l'expertise en bâtiment

## Méthode pédagogique

- Pédagogie active
- Exposés sur support vidéo
- Apports théoriques
- Etudes de cas pratiques
- Échanges d'expérience

## Public concerné

- Nouveaux experts
- Experts avec expérience

## Lieu de la formation

COTELIB (ancien ARAPL)  
13, avenue Jean Gonord - Toulouse

## Dates de la formation

**Judi 25 avril 2024**  
De 9h00 à 13h00

## Tarif

Membre Compagnie : 80 €

Non Membre Compagnie : 90 €

## Programme

- Introduction/Préalables/Généralités
- Les approches des spécificités de l'expertise en bâtiment (Loi SPINETTA...)
- Lecture de la mission et de l'assignation
- Appréciation de ses compétences au vu de la mission
- Les Parties présentes : complément par
- Les appels en cause supplémentaires
- Examen des désordres
- Définition des investigations : sondages, analyse...
- Définition des sapiteurs
- Les différents documents techniques : DTU, CPT, AT...
- Définition des désordres
- Les « obligations de l'expert »
- Les pièges à éviter (langage trop technique, vulgarisation des textes, clarté du discours, ...)
- Les particularités des Notes aux Parties
- Définition des travaux de remise en état
- Les descriptifs
- Les devis : études et critiques
- Les éléments du rapport
- Particularités

## Intervenants

**Didier SAINT-PAUL**, expert de justice,  
Vice-Président d'ARCADIE, Secrétaire  
Général Adjoint de la Cie des Experts près la  
Cour d'Appel de Toulouse